



LES NOUVELLES VOIES A SUIVRE

Le 40^e anniversaire du Cedefop en 2015 a salué l'action passée; 2016 sera une année de transition, reflétant les changements dans la politique de formation professionnelle

Le dieu romain Janus – qui a donné son nom au mois de janvier – avait deux visages, l'un tourné vers le passé, l'autre vers l'avenir. Après avoir célébré avec succès son 40^e anniversaire en 2015, le Cedefop entame avec 2016 une année de transition, faite d'ajustements à un nouveau cadre politique européen pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et de préparation à d'autres changements.

En juin 2015, le Centre a célébré son anniversaire par une conférence et une exposition à Thessalonique, sa ville d'accueil depuis 20 ans, sur le thème «Lorsque l'expérience montre la

voie à suivre». Cet événement visait à inspirer les actions futures de modernisation de l'EFP en mettant en lumière les avancées remarquables déjà réalisées en matière de coopération européenne. Un deuxième événement, organisé conjointement à Bruxelles en novembre 2015 avec Eurofound (qui célébrait aussi son 40^e anniversaire) et le Comité économique et social européen (CESE), a rappelé le rôle central des partenaires sociaux et du CESE dans la création des deux agences et souligné l'importance du dialogue social dans l'instauration d'environnements de travail et d'apprentissage propices au développement des compétences, à l'amélioration de la productivité et à l'innovation.

GRAPHIQUE 1. INSTRUMENTS ET PRINCIPES EUROPEENS COMMUNS



En juin 2015, les représentants de la Commission européenne, des États membres de l'Union européenne (UE) et des partenaires sociaux réunis à Riga sont convenus d'un nouveau cadre politique européen d'EFP ⁽¹⁾ pour 2015-2020. Les nouvelles priorités politiques sont les suivantes: promouvoir la formation par le travail, améliorer la qualité de l'EFP, élargir l'accès à l'EFP et aux certifications, renforcer les compétences clés et améliorer, quantitativement et qualitativement, les possibilités de développement professionnel offertes aux enseignants et formateurs de l'EFP.

Parmi les changements proposés pour 2016 figurent notamment la stratégie pour les compétences de la Commission européenne et, éventuellement, un «guichet unique intégré» d'information sur les certifications et compétences. Il reste aussi à voir quelles répercussions aura sur l'EFP l'afflux de réfugiés et de demandeurs d'asile dans l'UE. Plus de 80 % des arrivants ont moins de 35 ans et, pour les intégrer, il est essentiel de leur assurer un accès à l'éducation et à la formation ou au marché du travail.

Ces changements exigent du Cedefop qu'il adapte ses activités, d'autant que 2016 marquera la fin de ses actuelles priorités à moyen terme (encadré). De nouvelles priorités seront définies dans le document de programmation quadriennal 2017-2020. Dans le cadre de son approche commune pour les agences de régulation, la Commission européenne devrait proposer en 2016 une révision du règlement fondateur du Cedefop. Cette révision actualisera la mission du Centre définie en 1975, afin de refléter plus fidèlement son rôle de liaison entre EFP et marché du travail.

Les préparatifs de changements ont aussi des incidences sur le fonctionnement du Cedefop. Son année anniversaire a retracé la transformation progressive d'une agence

chargée de tâches de description, de documentation et de diffusion de l'information sur l'EFP en une agence qui analyse, conseille et partage stratégies et idées en matière d'EFP. Grâce à sa nouvelle structure organisationnelle mise en place en 2015, le Cedefop combine désormais ses fonctions de recherche, d'analyse et de conseil politique pour consolider son rôle de courtier du savoir. En 2016, il entend intensifier sa production de données probantes par pays afin de soutenir l'apprentissage politique et la mise en œuvre des politiques dans les États membres. Dans certains domaines, comme les instruments européens et l'Alliance européenne pour l'apprentissage, le Centre apporte déjà un soutien direct aux États membres.

ENCADRE. À PROPOS DU CEDEFOP

Le Cedefop est l'agence de l'UE chargée de soutenir l'élaboration de politiques d'EFP favorisant l'excellence et l'inclusion sociale et de renforcer la coopération européenne dans le domaine de l'EFP. Pour la période 2012-2016, le Centre s'est fixé trois priorités:

- soutien à la modernisation des systèmes d'EFP;
- carrières et transitions, y compris EFP continu, éducation et formation des adultes et formation par le travail;
- analyse des besoins d'aptitudes et de compétences.

Toutes les activités du Cedefop soutiennent l'agenda politique européen pour l'EFP et comprennent des tâches spécifiques qui lui ont été assignées par le Conseil des ministres, la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux. Le Centre est notamment chargé d'établir des rapports sur les évolutions politiques dans les États membres, de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'instruments européens favorisant la mobilité, comme Europass et le cadre européen des certifications, et d'établir des prévisions de l'offre et de la demande de compétences en Europe. Les informations fournies par le Centre, fruit de ses recherches, de ses analyses des politiques et de son travail en réseau, sont diffusées via son site internet, ses publications, les médias sociaux et diverses manifestations.

Le Cedefop, créé le 10 février 1975 et ayant initialement son siège dans l'ancien Berlin-Ouest, a été transféré à Thessalonique en 1995. Ses analyses des systèmes et politiques d'EFP sont très prisées et le Cedefop est reconnu à l'échelle internationale en tant que centre d'expertise de premier plan en matière de cadres de certifications et de prévision des besoins de compétences. Pour garantir la cohérence et la complémentarité de ses travaux, le Centre travaille en étroite collaboration avec d'autres organisations européennes, nationales et internationales.

⁽¹⁾ Conclusions de Riga [en anglais uniquement].
http://ec.europa.eu/education/policy/vocational-policy/doc/2015-riga-conclusions_en.pdf

Politiques de modernisation des systèmes d'EFP

Depuis 2004, le Cedefop rend compte des progrès accomplis par les États membres dans la mise en œuvre des priorités politiques pour l'EFP en Europe dont ils sont convenus avec la Commission européenne et les partenaires sociaux dans le cadre du processus de Copenhague. En 2015, le Cedefop a publié son **rapport de suivi *Stronger VET for better lives*** [Renforcer l'EFP pour améliorer la vie des citoyens], qui analyse les avancées dans la mise en œuvre des priorités du communiqué de Bruges de 2010. Ce rapport, qui s'appuie sur l'information transmise par ReferNet – le réseau européen du Cedefop pour l'information sur l'EFP – a nourri le débat entourant les nouvelles priorités politiques pour l'EFP convenues à Riga en 2015. En 2016, le Centre poursuivra son travail de suivi et d'analyse de l'évolution nationale des politiques d'EFP et publiera des informations sur l'évolution de l'EFP et du marché du travail dans les pays qui exerceront la présidence – Pays-Bas et Slovaquie.

Le **tableau de bord de la mobilité**, proposé dans la recommandation du Conseil *Jeunesse en mouvement* ⁽²⁾, aide les États membres à identifier les domaines sur lesquels doivent porter les efforts pour garantir la réussite de la mobilité à des fins d'éducation et de formation. Suite à une étude de faisabilité conduite en 2015, le Cedefop présentera en 2016 le premier tableau de bord de la mobilité dans l'EFP initial. Ce premier tableau de bord couvrira quatre thèmes clés – information, administration, reconnaissance et financement –, auxquels viendront s'ajouter six autres en 2016-2017, dont la motivation, la préparation et la qualité.

En Europe, **l'EFP connaît des changements fondamentaux**. En 2015, le Cedefop a lancé une étude visant à appréhender les déterminants et la nature de ces changements. En 2016, les premiers résultats de cette étude, qui portent sur

les modalités de définition de l'EFP et les facteurs externes de son développement (démographie, par exemple) seront largement débattus et diffusés. S'agissant de la mondialisation, sur la base des premières conclusions de l'étude et de la conférence de 2015, le Cedefop continuera de fournir des éclairages sur la manière dont la mondialisation modifie les certifications de l'EFP. Il continuera aussi d'apporter son soutien au travail sur les certifications sectorielles internationales.

Depuis plus de dix ans, le Cedefop collabore avec la Commission, les États membres et les partenaires sociaux pour développer des **instruments et principes européens communs** (Graphique 1). Cet ensemble d'instruments améliore la compréhension des certifications et facilite la mobilité entre les différents types d'apprentissage (enseignement général et EFP, par exemple), ainsi que la mobilité transfrontalière. Après avoir aidé à l'élaboration de ces instruments et principes européens, le Cedefop apporte désormais son concours à leur mise en œuvre au niveau national.

L'influence considérable du **cadre européen des certifications** (CEC) et des cadres nationaux de certifications (CNC) qui s'y rattachent sur les politiques nationales d'éducation et de formation a été analysée dans la publication du Cedefop 2015 *Analysis and overview of national qualifications framework developments in European countries* [Analyse et bilan des progrès réalisés dans la mise en œuvre des CNC en Europe]. De plus en plus, les pays voient dans les CNC un outil de réforme non seulement des certifications, mais aussi de l'éducation et de la formation dans leur ensemble. En 2016, le Cedefop continuera d'analyser ces progrès et de publier en ligne des mises à jour par pays.

La recommandation du Conseil de 2012 demande aux États membres de mettre en place, au plus tard en 2018, des modalités de **validation de l'apprentissage non formel et informel**. En 2016, le Cedefop organisera une importante conférence qui examinera ce qu'il

⁽²⁾ *Jeunesse en mouvement – Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'éducation et de formation*. Recommandation du Conseil du 28 juin 2011.

reste à faire pour respecter cette échéance, ainsi que les liens entre validation et cadres européen et nationaux de certifications. Pour nourrir les débats de cette conférence, il publiera plusieurs études sur divers aspects de la validation, ainsi que des mises à jour par pays et un rapport de synthèse. Ces débats porteront tout spécialement sur les solutions que peuvent apporter les politiques liées à l'EFP, notamment de validation et d'orientation, pour faciliter **l'insertion professionnelle des migrants** et réfugiés en Europe.

Le nombre d'utilisateurs d'**Europass** est en augmentation croissante. Le site internet Europass (<http://europass.cedefop.europa.eu>) a enregistré plus de 126 millions de visiteurs depuis son lancement en 2005, dont 24 millions en 2015. Depuis 2005, 65 millions de CV ont été créés en ligne, dont 18 millions en 2015. En 2016, le Cedefop modernisera encore ce site, afin d'améliorer les services. Si la Commission européenne décide de réviser la décision de 2004 relative à Europass et la recommandation de 2008 établissant le CEC, le Centre soutiendra ce processus.

En 2015, le Cedefop et la Commission européenne ont élaboré un manuel sur **l'assurance qualité** pour les prestataires d'EFP nationaux. Dans le sillage de ce travail a été organisé en décembre un séminaire sur les prestataires d'enseignement et de formation et la qualité de l'offre, qui a examiné les besoins et les priorités des prestataires pour assurer flexibilité et qualité.

Le succès des instruments et principes européens dépend de l'utilisation cohérente de l'approche des **acquis de l'apprentissage** (ce qu'un individu sait faire au terme d'un processus d'apprentissage, que celui-ci soit formel ou non formel), plutôt que d'une approche fondée sur les conditions institutionnelles (durée et lieu) de ce processus. Le forum d'apprentissage politique du Cedefop sur la formulation et la mise en application des acquis de l'apprentissage organisé en 2015 est un autre exemple du soutien croissant apporté aux acteurs nationaux

chargés de mettre en œuvre les instruments européens dans les États membres. En 2016, le Cedefop organisera un autre forum sur les acquis de l'apprentissage et publiera son étude sur leur utilisation dans l'enseignement et la formation dans 33 pays.

Priorité aux citoyens: carrières et transitions

Le taux élevé de chômage des jeunes a suscité un regain d'intérêt pour la formation en apprentissage. Le Cedefop apporte diverses formes de soutien à l'**Alliance européenne pour l'apprentissage**. En décembre 2015, il a organisé une conférence sur la mobilisation des petites et moyennes entreprises (PME) en faveur de la formation en apprentissage, où ont été présentés des exemples de PME pionnières dans ce domaine. Il a aussi encouragé l'établissement de partenariats bi- et multilatéraux afin de convaincre les PME d'accueillir davantage d'apprentis. En outre, il a finalisé ses analyses de la formation en apprentissage en Lituanie et à Malte et entrepris des analyses similaires pour la Grèce, l'Italie et la Slovaquie. En 2016, le Centre poursuivra ses travaux sur ce type de formation par un inventaire des dispositifs dans les États membres, la publication de son étude sur les modes de gouvernance et de financement et l'organisation d'un deuxième forum d'apprentissage politique sur la formation par le travail/en apprentissage dans l'UE.

En 2016, le Cedefop publiera aussi son étude sur les coûts économiques et sociaux des **adultes faiblement qualifiés**, ainsi que les résultats de sa nouvelle **enquête d'opinion sur l'EFP**, qui a pour objet de fournir des éclairages sur la sensibilisation à l'EFP, son attractivité et son efficacité. En outre, il organisera un forum d'apprentissage politique pour partager les données sur les politiques et pratiques efficaces de développement professionnel continu des **enseignants et formateurs intervenant dans l'EFP**, y compris dans la formation par le travail/en apprentissage.

Analyse des aptitudes et compétences

Le travail du Cedefop sur les compétences soutient l'initiative pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois de la stratégie Europe 2020. Résorber l'**inadéquation des compétences** est une priorité politique de premier plan. En 2015, le Cedefop a publié les résultats de son enquête sur les compétences et les emplois en Europe dans son rapport *Skills, qualifications and jobs in the EU: the making of a perfect match?* [Compétences, certifications et emplois dans l'UE: vers un accord parfait?]. Ce rapport souligne la nécessité d'étendre la formation par le travail, l'importance de l'EFP continu pour rester en phase avec l'évolution des tâches professionnelles et l'impératif d'assurer la qualité des emplois pour développer les compétences. Les implications politiques de ces résultats ont été débattues lors d'une conférence de haut niveau en décembre et ce débat se poursuivra tout au long de l'année 2016.

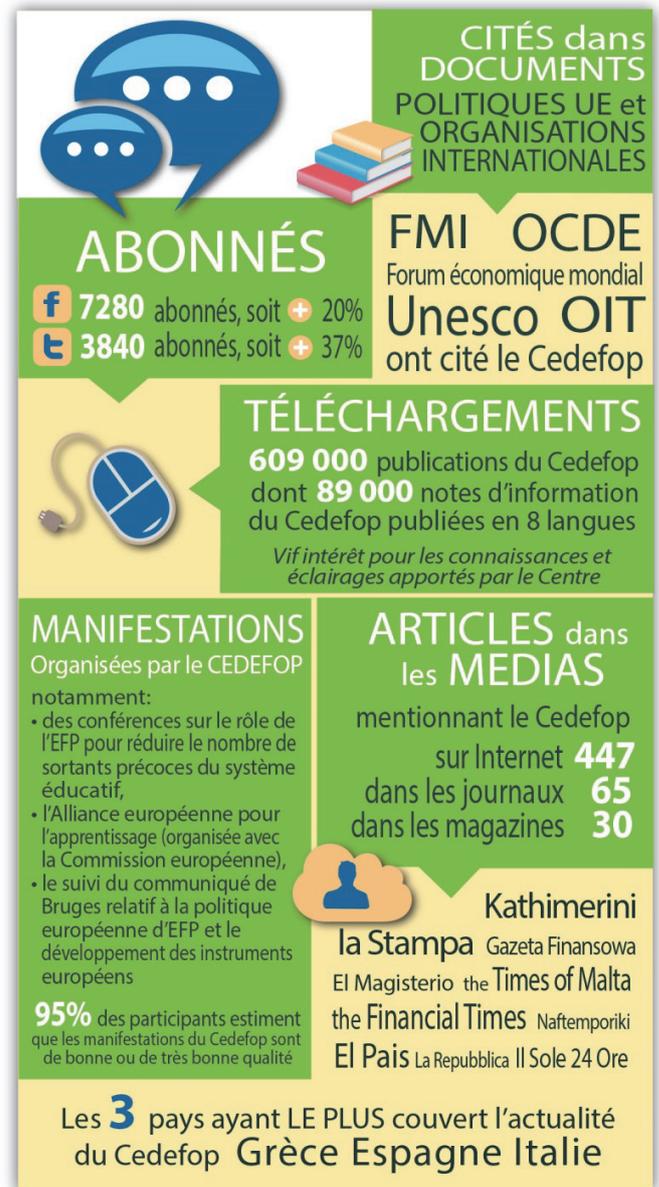
En décembre, le Cedefop a lancé avec la Commission européenne la nouvelle version du **Panorama européen des compétences**, une plate-forme interactive dynamique, fournissant un accès aux données sur les tendances des compétences et des emplois en Europe. En 2016, il poursuivra l'adaptation du site en vue de son utilisation par les professionnels de l'orientation et les décideurs politiques. La Commission européenne, avec le concours du Cedefop, examine la possibilité de mettre en place un «guichet unique intégré» reliant le Panorama à d'autres sources d'information, comme EURES (qui facilite la recherche d'emploi en Europe) et Europass.

Le Cedefop, qui coopère avec d'autres organisations internationales, s'est acquis une réputation de centre d'expertise sur l'interaction entre compétences, EFP et marché du travail. En 2015, le Centre a mis à jour **ses prévisions sur l'offre et la demande de compétences** à l'échelle européenne et établi des prévisions pour chaque État membre, qui montrent que les moyennes européennes cachent de profondes disparités entre pays. En 2016, il établira de

nouvelles prévisions à l'horizon 2030 et élaborera, avec la Commission européenne et l'OCDE, des scénarios politiques sur les compétences.

Tout au long de l'année 2016, le Cedefop aidera les États membres à renforcer leur capacité **d'anticiper et de faire coïncider compétences et besoins du marché du travail**. La recherche montre que l'inadéquation des compétences a tendance à persister lorsque l'information sur l'apparition de nouveaux besoins de compétences fait défaut, ou lorsque les liens

GRAPHIQUE 2. UTILISATION DE L'EXPERTISE DU CEDEFOP EN 2015



entre EFP et développement économique local/régional sont faibles. En conséquence, le Cedefop publiera en 2016 son étude sur les systèmes de gouvernance des compétences dans les États membres. Il publiera également, en ligne, un indice des compétences (*skills index*), qui rendra compte des performances des pays en matière de développement et d'utilisation des compétences. Il organisera un forum d'apprentissage politique afin de partager les solutions permettant d'aligner offre d'EFP et besoins du marché du travail. Afin d'identifier les emplois et les compétences cruciaux pour l'économie de l'UE et de répondre aux préoccupations entourant les **pénuries de compétences**, le Centre publiera en 2016 son étude sur les pénuries préjudiciables à l'économie.

Une agence européenne efficiente

L'information et la communication font partie intégrante des activités du Cedefop et sont en parfaite cohérence avec l'agenda politique européen pour l'EFP. Son magazine quadrimestriel *Skillset and match* continuera de présenter à un large public le travail du Centre et les évolutions de l'EFP en Europe.

Le Cedefop assure une gestion minutieuse de ses ressources et établit un budget par activité.

Ses indicateurs de performance montrent que ses partenaires reconnaissent la haute valeur ajoutée de ses travaux et que la demande d'expertise du Centre va croissant (Graphique 2). En 2015, le taux d'exécution de son budget a de nouveau dépassé 99 %. Les audits ont confirmé la régularité de ses procédures et le bon fonctionnement de ses systèmes de contrôle interne.

En dépit des restrictions budgétaires imposées depuis 2009, la demande de tâches s'est accrue, notamment s'agissant des rapports sur les politiques, du soutien aux instruments européens et des analyses prospectives des compétences à l'échelle nationale et européenne. Le Cedefop s'est aussi vu confier de nouvelles tâches, comme le Panorama européen des compétences, l'inventaire européen de la validation et le tableau de bord de la mobilité dans l'EFP, ainsi que le soutien à la mise en œuvre dans les États membres.

Fort de plus de 40 années d'expérience, le Cedefop continue d'aider les décideurs politiques, y compris les partenaires sociaux, au niveau européen et, de plus en plus, au niveau national, à adapter les systèmes d'EFP aux nouvelles exigences et à accompagner les citoyens pour lesquels l'EFP est la première voie vers l'emploi.

**CEDEFOP**Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Note d'information – 9108 FR

N° cat. TI-BB-16-001-FR-N

ISBN 978-92-896-2003-1, doi: 10.2801/479482

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2016

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la Présidence de l'Union Européenne. Pour les recevoir régulièrement, abonnez-vous à l'adresse suivante: <https://www.cedefop.europa.eu/en/user/register>D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

Boîte Postale 22427, 55102 Thessalonique, Grèce

Europe 123, 57001 Thessalonique, Grèce

Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020

Courriel: info@cedefop.europa.eu

visit our portal www.cedefop.europa.eu
